

## La Chaire « Economie des Partenariats Public-Privé »

Institut d'Administration des Entreprises de Paris – IAE de Paris 1 Sorbonne

**Christine POCHET**  
**Professeur**  
**Directeur de l'IAE de Paris**



L'IAE de Paris 1 Sorbonne s'est donné pour mission de démocratiser l'accès aux plus hautes responsabilités managériales et de contribuer à la production de connaissances directement mobilisables par les entreprises. Il s'acquitte de cette double mission en offrant à des diplômés de l'enseignement supérieur et des cadres en activité des formations à la gestion et en conduisant des recherches appliquées. Sa spécificité réside dans la place de la formation continue pour les cadres en activité : 80 % des 1671 étudiants inscrits en 2009 sont de jeunes cadres

suisant des formations à temps partiel (*part time programs*). Aucun autre IAE ou *Grande Ecole* ne présente le même profil. Cependant, notre positionnement stratégique est proche de celui de Business Schools européennes telles que celles de Bradford, Cranfield, Henley, Warwick ainsi que de celui de la Helsinki School of Economics et de l'EDA à Barcelone. Les contenus des cours sont conçus avec les apports de nombreux professionnels et répondent aux besoins des cadres en activité comme en témoigne l'importance de la formation continue, mais aussi de l'apprentissage,

que cela soit en France ou à l'étranger. En termes scientifiques, l'orientation appliquée de la recherche de l'IAE s'est par le passé traduite par de nombreuses collaborations avec les entreprises. La création de la Chaire « Economie des Partenariats Public-Privé » en est une concrétisation institutionnelle et structurée. Elle s'appuie sur l'expertise avérée de nos chercheurs et permet d'approfondir nos liens avec les entreprises. Ces dernières y trouveront un espace de réflexion, d'échanges et de partages d'expériences qu'elles pourront mettre à profit pour leur développement.



**Stéphane SAUSSIER**  
**Professeur**  
**Directeur scientifique de la Chaire EPPP**



La Chaire « Economie des Partenariats Public-Privé » est née de la volonté du groupe Suez-Environnement, de la lyonnaise des eaux et de l'IAE de Paris de créer une Chaire de recherche portant sur les partenariats public-privé.

force est de constater que le débat autour de l'opportunité de développer les partenariats public-privé reste souvent brouillé par des *a priori* idéologiques prônant tour à tour le « tout public » ou le « tout PPP ».

Depuis une vingtaine d'années maintenant, la fourniture de services publics (comme la distribution et l'assainissement de l'eau, les transports publics, l'éducation, les infrastructures, la collecte des déchets, etc.) a été marquée par des mutations importantes et ce aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Les besoins en investissements se heurtent aux contraintes financières qui pèsent sur les collectivités locales et les Etats et sont renforcés par la crise financière actuelle. Cette situation pousse au développement de ces partenariats. Dans le même temps,

Sujet peu exploré par la communauté scientifique il y a encore une dizaine d'années, les partenariats public-privé suscitent aujourd'hui de nombreuses et riches réflexions, au niveau national comme au niveau international. Les chercheurs peuvent s'appuyer sur des données de plus en plus nombreuses et participer ainsi au développement de connaissances sur le thème et sur les pratiques des Etats, des collectivités locales et des entreprises dans le domaine des partenariats public privé entendus au sens large (concessions, délégations de service public, contrat de partenariats, PFI, ...). Sur le plan scientifique, des outils d'analyse

sont développés (Théorie des contrats, Théorie néo-institutionnelle, Théorie des institutions) dans le but de fournir une analyse économique des partenariats public-privé. C'est sur ses outils théoriques et les éléments empiriques existants ou accessibles que les travaux de recherche de la Chaire EPPP prendront appui.

La plupart des travaux existants sont essentiellement théoriques et/ou axés sur le choix des modes de gestion pour gérer les services publics. La chaire EPPP, grâce à la collaboration qu'elle entend développer entre praticiens et académiques, prêterait une attention particulière à la conduite de ces projets, aux moyens mis en œuvre par les partenaires pour les faire évoluer et les rendre suffisamment flexibles pour s'adapter à un environnement complexe et changeant et à l'évaluation de leur efficacité.

**Contact :**

Elisabeth Monraisse,  
Assistante de la Chaire  
IAE de Paris  
21, rue Broca  
75005 Paris  
[monraisse.iae@univ-paris1.fr](mailto:monraisse.iae@univ-paris1.fr)  
[www.iae-paris.com](http://www.iae-paris.com)





## Les entreprises fondatrices

**Suez environnement et la Lyonnaise des Eaux**

## Les autres partenaires

**ESNIE** European School on  
New Institutional Economics

**VINCI**

**maPPP**  
Mission d'appui  
à la réalisation  
des contrats  
de partenariat

**GB2A**  
AVOCATS ASSOCIÉS

## Les thématiques de la Chaire



La chaire EPPP s'inscrit dans une démarche d'analyse globale des partenariats public-privé. Plusieurs questions seront abordées dans le cadre des travaux de la Chaire :

- Les avantages et les limites des partenariats public-privé et l'évaluation de leurs performances par rapport à la solution publique traditionnelle
- Les stratégies des acteurs publics et privés
- Les modes d'attribution des contrats de PPP
- Les problèmes posés par le pilotage et les conditions d'adaptation des PPP
- L'impact du cadre institutionnel et réglementaire sur la gestion des services publics
- Le design contractuel des partenariats public privé

## La production de la Chaire

La principale vocation de la Chaire EPPP est de produire des connaissances et des outils d'aide à la décision permettant une meilleure compréhension des partenariats public-privé et de leurs performances. Ainsi, la production scientifique de la Chaire prendra principalement la forme de publications d'articles et d'ouvrages.

Afin que cette production soit le plus en phase avec les attentes et les préoccupations des professionnels impliqués dans la mise en œuvre de ces partenariats, la Chaire aura aussi pour vocation de faire se rencontrer les différents acteurs des PPP et les académiques travaillant sur le sujet, au travers de conférences annuelles et de matinées de travail trimestrielles.

## La structuration de la Chaire

La Chaire Economie des Partenariats Public-Privé de l'IAE de Paris regroupe des chercheurs qui travaillent ensemble pour construire son activité de recherche et consolider ses liens avec d'autres institutions et chercheurs non membres permanents de la Chaire EPPP.

### Directeur scientifique

Stéphane Saussier (IAE de Paris)

### Directrice scientifique adjointe

Carine Staropoli (Université de Paris I)

### Les membres permanents de la Chaire

Miguel Amaral (Université de Paris I), Laure Athias (IDHEAP – Lausanne), Jean Beuve (IAE de Paris), Eshien Chong (Université de Paris Sud), Julie de Brux (IAE de Paris), Claudine Desrieux (Université de Paris 2), Freddy Huet (Université de Nice), Aude le Lannier (IAE de Paris), Jean-Michel Oudot (Ministère de la Défense), Stéphane Saussier (IAE de Paris), Carine Staropoli (Université de Paris I), Anne Yvrande-Billon (CAE et Université de Paris I)

### Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique se réunit une fois par an afin de valider et préciser les orientations de la Chaire. Il est composé de personnalités scientifiques reconnues dans le domaine.

### Conseil Scientifique

Eric Brousseau  
(Université de Paris X)

Christian de Boissieu  
(Université de Paris I et  
Président délégué du Conseil  
d'analyse économique)

Eduardo Engel  
(Yale University)

Antonio Estache  
(Université libre de Bruxelles)

Jean-Michel Glachant  
(European Institute of  
Florence)

Robert Gibbons  
(Massachusetts Institute  
of Technology)

Elisabetta Iossa  
(Brunel University)

Stéphane Saussier  
(IAE de Paris)

Brian Silverman  
(University of Toronto)

Pablo Spiller  
(University of California  
Berkeley)

Stéphane Straub  
(Toulouse School of  
Economics)

